



Société orale – société écrite

Jean-Marie Privat

► **To cite this version:**

Jean-Marie Privat. Société orale – société écrite. Pratiques : linguistique, littérature, didactique, Centre de recherche sur les médiations (Crem) - Université de Lorraine 2019, oralité, littérature, 183-184, 10.4000/pratiques.6817 . hal-03175521

HAL Id: hal-03175521

<https://hal.univ-lorraine.fr/hal-03175521>

Submitted on 20 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Pratiques

Linguistique, littérature, didactique

183-184 | 2019
oralité, littératie

Société orale – société écrite

Jean-Marie Privat



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6817>

DOI : [10.4000/pratiques.6817](https://doi.org/10.4000/pratiques.6817)

ISSN : 2425-2042

Éditeur

Centre de recherche sur les médiations (CREM)

Référence électronique

Jean-Marie Privat, « Société orale – société écrite », *Pratiques* [En ligne], 183-184 | 2019, mis en ligne le 30 décembre 2019, consulté le 11 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/pratiques/6817> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/pratiques.6817>

Ce document a été généré automatiquement le 11 octobre 2020.

© Tous droits réservés

Société orale – société écrite

Jean-Marie Privat

- 1 À la croisée d'une anthropologie historique de la culture et d'une politique d'acculturation généralisée à l'écrit, l'ouvrage de F. Furet et J. Ozouf (1977a) – analyse le rôle des instances religieuses¹, étatiques et familiales dans l'alphabétisation des Français.
- 2 Le livre invite bien sûr à réfléchir sur les pratiques de lecture : du simple déchiffrement à la lecture aisée, de la lecture à haute voix au sein d'un groupe à la lecture silencieuse et individuelle dans le calme du cabinet². Mais il s'attache plus encore à découvrir comment l'individu moderne s'est constitué et comment la pratique de l'écrit a modifié ses manières de penser.
- 3 La signification de la culture écrite est en effet au cœur de leur propos, et particulièrement son coût culturel – eu égard à l'attachement/arrachement historique d'une France rurale ou populaire à la culture orale. Dans cette perspective, c'est la conclusion de leurs analyses – « Trois siècles de métissage culturel » – qui aide le mieux à comprendre comment les effets sociaux-cognitifs de la culture écrite ont pu être à l'origine d'une véritable et conflictuelle voire douloureuse *mutation anthropologique* :
 - « L'écriture généralisée suppose l'universalisation d'un secret corporatif et d'un pouvoir réservé : celui de communiquer hors du contrôle du groupe, c'est-à-dire de la tradition. Du coup, c'est la société tout entière qui se trouve progressivement constituée en unités autonomes ou au moins de plus en plus indépendantes de la voix collective qui est la sagesse de toujours. La transformation du mode de communication dominant modifie le tissu social même et désagrège le groupe au profit de l'individu. La culture orale est publique, collective ; la culture écrite est secrète et personnelle. C'est ce grand silence à l'intérieur duquel l'individu aménage une sphère privée et libre. » (*ibid.*, p. 358)
 - « L'écrit attache l'individu à un ensemble humain plus vaste que le groupe avec lequel il partage la tradition orale de la communauté. Le face-à-face de la parole échangée suppose le voisinage proche alors que le texte écrit multiplie, uniformise l'information pour un monde intellectuellement individualisé et géographiquement dispersé. Il serait plus exact de dire que l'écrit commence par désagréger le rapport de l'individu au groupe restreint de la communication orale pour le transférer à une communauté plus large et différente. Le

discours n'est plus lié aux occasions empiriques qui le font naître ; il est abstrait, général, cumulatif et il suppose un minimum de destinataires capables de le comprendre, obligatoirement situés à son niveau d'abstraction, de généralité, de connaissance. Ce qui garantit les rapports interindividuels n'est plus la parole immémoriale des anciens, gardienne d'une jurisprudence locale, mais la double autorité du marché et de l'État, scellée par l'écriture, incarnée par le contrat et par la loi. » (*op. cit.*, p. 359-360)

- 4 Ainsi cette longue et riche conclusion nous importe-t-elle sur le plan théorique et pédagogique quand elle définit les propriétés différentielles des oralités (anciennes) et des (modernes) pratiques de l'écrit – « la modernité, c'est l'écrit » – et quand elle suggère sur quels partages collectifs et quelles partitions individuelles peuvent encore se rejouer dans les apprentissages ordonnés et les imaginaires singuliers ces tensions anthropologiques dans les usages du langage.

BIBLIOGRAPHIE

FURET, F. & OZOUF, J. (1977a). *Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, I et II. Paris : Éditions de Minuit.

FURET, F. & OZOUF, J. (1977b). « Trois siècles de métissage culturel ». *Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, I et II. Paris : Éditions de Minuit, p. 349-369.

FURET, F. & OZOUF, J. (1977c). « France pauvre, France orale, France rebelle ». *Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, I et II. Paris : Éditions de Minuit, p. 344-348.

FURET, F. & OZOUF, J. (1977d). « Trois siècles de métissage culturel », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations* 32-3, p. 488-502. En ligne : https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1977_num_32_3_293836.

JULIA, D. & REVEL, J. (2009). « Lire et écrire. Une enquête, un moment historiographique ». *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* 43, p. 35-56. En ligne : <https://journals.openedition.org/ccrh/3497>.

QUÉNIART, J. (1984). « De l'oral à l'écrit. Les modalités d'une mutation ». *Histoire de l'éducation* 21, p. 11-35. En ligne : https://www.persee.fr/doc/hedu_0221-6280_1984_num_21_1_1207.

NOTES

1. « La mutation - dont la découverte de l'imprimerie n'est que la condition technique - est [...] inscrite dans les hérésies protestantes qui instaurent dès l'instant où elles sont victorieuses le pluralisme de la lecture, c'est-à-dire son individualisation [...]. Elle inaugure une période de notre histoire pendant laquelle le corps social tout entier, à des rythmes très différents, entre dans la culture écrite au prix de très longues résistances de la culture traditionnelle fondée sur l'échange des paroles » (Furet & Ozouf, 1977, p. 355-356).

2. « La lecture est restée très longtemps mal séparée de la communication orale. Elle n'est d'ailleurs, dans le curriculum scolaire, qu'un premier stade, tout à fait distinct, de l'alphabétisation, le plus universel, mais aussi le plus élémentaire : reflet de la conception qu'en a très longtemps l'Église catholique, qui y voit essentiellement le moyen de célébration collective du rituel divin. [...]. Elle est la mnémotechnie d'un dessin plus que le déchiffrement d'un texte. Elle ne change pas le rapport de l'individu à la culture, elle le confirme. En termes moraux, elle est innocente. Elle se borne à la réception, le plus souvent collective, c'est-à-dire publique, du message divin. Elle n'implique ni autonomie individuelle, ni exercice obligatoire d'une liberté intellectuelle minimale, ni commencement de rupture intérieure avec les contraintes de la communauté. Écrire c'est pouvoir communiquer en secret, d'individu à individu. Lire seulement n'est qu'une activité passive : recevoir le message ne donne pas vraiment accès au circuit de la nouvelle culture » (Furet & Ozouf, 1977, p. 356).

AUTEUR

JEAN-MARIE PRIVAT

Université de Lorraine, Crem, F-57000 Metz, France